



FÉDÉRATION SUISSE INLINE HOCKEY
FEDERAZIONE SVIZZERA INLINE HOCKEY
SCHWEIZERISCHER INLINE HOCKEY VERBAND
SWISS INLINE HOCKEY FEDERATION
Member of the International Inline Skater Hockey Federation (IISHF)

Directives des cartes de joueurs/officiels d'équipe

Saison 2024

FSIH
Département technique
Gilles Sansonnens
Ch. des Ecoliers 11
1475 Autavaux

Tél. 026 305 35 15
Fax 026 305 35 17
Mobile 079 446 02 71
Courriel sansonnens@fsih.ch

Index

INDEX.....	2
1. CATEGORIE DES CARTES DE JOUEURS/OFFICIELS D'EQUIPE.....	3
2. COUT DES CARTES DE JOUEURS/OFFICIELS D'EQUIPE.....	4
3. CARTES DE JOUEURS GRATUITES	5
4. VALIDATION DES CARTES DE JOUEURS/OFFICIELS D'EQUIPE	5
5. DIVERS.....	6

1. Catégorie des cartes de joueurs/officiels d'équipe

1.1 Joueurs

Actif : être dans l'année de ses 19 ans ou plus âgé : né en 2005 ou avant.

Féminin : être dans l'année de ses 19 ans ou plus âgée : née en 2005 ou avant.

Junior : être dans l'année de ses 16, 17 et 18 ans : né en 2006, 2007 et 2008.

Novice : être dans l'année de ses 13, 14 et 15 ans : né en 2009, 2010 et 2011.

Mini : être dans l'année de ses 10, 11 et 12 ans : né en 2012, 2013 et 2014.

Kid : être dans l'année de ses 9 ans et plus jeune : né en 2015 ou après.

Vétéran : être dans l'année de ses 35 ans et plus : né en 1989 ou avant.

Les joueuses qui sont dans l'année de leurs 19 ans pour la catégorie junior, 16 ans pour la catégorie novice et 13 ans pour la catégorie mini sont autorisées à disputer les matchs des catégories respectives.

1.2 Non-joueurs

Officiel de table : être dans l'année de ses 14 ans ou plus âgé : né en 2010 ou avant.

Officiel d'équipe : (coach, entraîneur ou soigneur) avoir 18 ans révolus.

2. Coût des cartes de joueurs/officiels d'équipe

2.1 Joueurs

Actif :	CHF	90.--
Féminin :	CHF	60.--
Junior :	CHF	70.--
Novice :	CHF	40.--
Mini :	CHF	30.--
Kid :	CHF	10.--
Vétéran :	CHF	30.--
Féminin et Junior :	Carte de joueur B payée par le club B :	CHF 30.--
Vétéran, Novice et Mini :	Carte de joueur B payée par le club B :	CHF 20.--

2.2 Non-joueurs

Officiel de table:	CHF	300.--	(forfait par club)
Officiel d'équipe :	CHF	50.--	

Autorisation fonction d'officiel d'équipe dans un autre club : CHF 50.--

2.3 Duplicata

Le duplicata de carte de joueurs/officiels d'équipe quel que soit la catégorie est facturé au prix de CHF 10.00.

2.4 Transfert

- Entre 2 saisons, CHF 30.-- + tarif des cartes de joueurs/officiels d'équipe selon la catégorie de jeu.
- Pendant la saison, CHF 90.-- pour toutes les catégories de jeu.

3. Cartes de joueurs gratuites

- 3.1 Les personnes évoluant uniquement dans les catégories seniors ou écoles d'inline-hockey doivent être annoncées à la FSIH au moyen du formulaire « carte de joueur non-officielle », jusqu'au 30 mai de l'année en cours.
- 3.2 La carte de joueur non-officielle est gratuite. Elle n'est en aucun cas délivrée au club. Ces cartes ne sont pas valables pour les compétitions officielles organisées par la FSIH.

4. Validation des cartes de joueurs/officiels d'équipe

- 4.1 Il n'y a pas de remboursement de paiement erroné de cartes de joueurs/officiels d'équipe (sauf en cas d'erreur du département technique de la FSIH).
- 4.2 A la réception de la carte de joueur/officiel d'équipe, le club est responsable de la faire signer par le joueur ou par l'officiel.

5. Divers

- 5.1 La FSIH peut refuser l'établissement de cartes de joueurs/officiels d'équipe, si un club reste débiteur envers la FSIH avec des factures impayées depuis plus de 50 jours.
- 5.2 La FSIH ne fournira aucun service au club suspendu.
- 5.3 En cas de litige, les directives en langue française font foi.
- 5.4 Les présentes directives sont valables pour tous les matchs disputés sous l'égide de la FSIH.
- 5.5 Les présentes directives entrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

Delémont, le 1^{er} janvier 2024

Au nom de la Fédération Suisse d'Inline Hockey

Daniel Biétry Gilles Sansonnens Gabriel Willemin